

Nantes, le 24 juin 2019

Réaction de Laurent Dejoie suite à la publication du rapport de la Chambre régionale des comptes sur le contrôle des comptes et la gestion de la Région des Pays de la Loire

Suite aux différents articles parus dans la presse régionale après la publication du rapport de la Chambre régionale des comptes sur le contrôle des comptes et la gestion de la Région des Pays de la Loire, Laurent Dejoie, vice-président de la Région en charge des finances, tient à apporter des précisions :

« La Chambre régionale des comptes a contrôlé la gestion de la Région sur la période 2012-2017, ce qui signifie que son analyse concerne les 4 dernières années du mandat de la majorité socialiste précédente, ainsi que les 2 premières de la majorité régionale actuelle.

Le constat dressé par la CRC est sévère et nous le rejoignons. Sur de nombreux aspects, il vient d'ailleurs conforter le diagnostic d'une Région en surchauffe que nous avons établi dès notre arrivée aux responsabilités, début 2016 :

- Nous avons hérité d'une situation financière dégradée en raison d'un emballement budgétaire de la précédente majorité qui a conduit la collectivité à augmenter son stock de dette de 517 millions d'euros en 4 ans (*entre le 31-12-2011 et le 31-12-2015*). Cette trajectoire financière n'était plus soutenable et mettait en danger la capacité de la Région à continuer à investir et à préparer l'avenir.
- Nous avons également fait le constat de pratiques budgétaires peu rigoureuses et d'un manque de transparence dans la gestion des finances de la Région qui affectaient le sérieux et la crédibilité de notre collectivité.

C'est la raison pour laquelle, dès 2016, nous avons fait prendre à la Région le tournant de la responsabilité et de l'exemplarité afin de retrouver une gestion saine et crédible :

- Responsabilité avec le retour à une trajectoire financière raisonnable mais ambitieuse qui permet de maîtriser les dépenses de fonctionnement, de garantir durablement la solidité financière de la Région tout en continuant à investir 450 M€ chaque année pour préparer l'avenir.
- Exemplarité également car la Région a été la première en France à s'engager volontairement dans une démarche inédite de certification de ses comptes afin de renforcer la transparence et d'améliorer ses procédures comptables, budgétaires, financières et de contrôle.

Même si toutes les actions mises en œuvre ne produisent pas encore tous leurs effets, nos efforts portent d'ores et déjà leurs fruits avec des améliorations sensibles relevées par la Chambre régionale des comptes elle-même, comme l'amélioration du système d'information de la Région ou la réalisation d'un inventaire régional qui n'avait jamais été réalisé par le passé. Cette bonne gestion a

d'ailleurs été saluée par l'agence indépendante Standard & Poor's. A force d'efforts patients et structurants, la Région a regagné la note maximale AA l'année dernière. Celle-ci vient une nouvelle fois de nous être confirmée par Standard & Poor's qui a souligné le renforcement de notre solidité financière.

Plus que jamais, ces résultats sont un encouragement à maintenir le cap pour continuer à redresser durablement les finances de la Région au service de tous les Ligériens ».

Laurent Dejoie
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire en charge des finances

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97